



## Assemblée Générale des actionnaires du 23 décembre 2019 Approbation des résolutions ordinaires

Paris, France – le 30 décembre 2019. L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de Claranova s'est tenue sur seconde convocation le lundi 23 décembre 2019 à 15h au Centre de Conférences Edouard VII, 23 Rue Édouard VII, 75009 Paris.

Le nombre d'actions détenues par les 118 actionnaires présents ou représentés était de 6 113 113 actions, soit un taux de participation de 15,49 %. Toutes les résolutions présentées à l'Assemblée à titre ordinaire ont été adoptées<sup>1</sup>.

Les résolutions présentées à titre extraordinaire n'ont pas pu être soumises au vote faute de quorum. La Société étudie actuellement avec les actionnaires minoritaires d'Avanquest Canada l'opportunité de structurer différemment l'opération d'intégration envisagée et/ou de représenter tout ou partie des résolutions extraordinaires au vote des actionnaires lors d'une nouvelle assemblée générale au cours de l'année 2020.

Retrouvez l'intégralité et le détail des votes sur le site du groupe Claranova <https://www.claranova.com>, Rubrique Investisseurs, Assemblées Générales.

### Prochaines communications :

Chiffre d'affaires semestriel 2019-2020 : 11 février 2020

Résultats semestriels 2019-2020 : 31 mars 2020

**Nouveau numéro** dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).

Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

A propos de Claranova :

Claranova est un groupe technologique international positionné sur trois marchés distincts : Internet, Mobile et l'IoT. Claranova s'est illustré ces dernières années par sa maîtrise des grands enjeux technologiques et sa capacité à faire systématiquement de chacune de ses activités un véritable succès. Fort de ses réussites, Claranova combine depuis quatre ans une trajectoire de croissance moyenne annuelle de +30 %, et une hausse de sa rentabilité, à la fois par développement organique et par croissance externe. Claranova affiche un chiffre d'affaires annuel de 262 M€ (exercice 2018-2019) en hausse de +62%, avec un taux de rentabilité opérationnelle de 6,1 %.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova : [www.claranova.com](http://www.claranova.com) ou [www.twitter.com/claranova\\_group](https://www.twitter.com/claranova_group)

<sup>1</sup> Les résolutions proposées au vote par l'association des actionnaires minoritaires Adanova et rajoutées à l'ordre du jour n'ont pas pu être maintenues à l'ordre du jour à défaut de transmission des attestations d'inscriptions en compte au 2<sup>ème</sup> jour ouvré précédant l'Assemblée, conformément aux exigences légales.